

DEPARTEMENT: DIRECTION GENERALE
SERVICE: SECRETARIAT GENERAL
Contact: Wiot Aude
Fonction: Cheffe de service
Tél: 0496/56.65.35

Tél: 0496/56.65.35 e-mail: direction@inbw.be

Monsieur le Président du Conseil Provincial,

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,

Mesdames les Députés provinciales, Messieurs les Députés provinciaux,

Mesdames les Echevines, Messieurs les Echevins,

Mesdames les Conseillères provinciales, Messieurs les Conseillers provinciaux, Mesdames les Conseillères communales, Messieurs les Conseillers communaux,

Nous vous informons que notre Assemblée Générale du deuxième semestre se tiendra :

le mercredi 27 novembre 2024 à 18h30 au Monnet Innovation Center (1 avenue Jean Monnet - 1348 Louvain-la-Neuve, salle : auditorium)

## Ordre du jour

- 1. Formation du bureau de l'Assemblée
- 2. Modifications statutaires (en séance extraordinaire en présence du notaire)
- 3. Plan stratégique 2023-2025 évaluation 2024
- 4. Budget 2025 approbation
- 5. Questions des associés au Conseil d'administration
- 6. Approbation du procès-verbal de séance

Les éléments relatifs à la réunion (notes de synthèse et documentation) sont disponibles librement sur notre site internet via le lien: <a href="https://www.inbw.be/assemblee-generale">https://www.inbw.be/assemblee-generale</a>.

Conformément à l'article L1523-13 §1 du CDLD, la séance est **ouverte** en qualité d'**observateurs** à toutes les personnes domiciliées sur le territoire du Brabant wallon, Braine-le-Comte et les Bons Villers, moyennant la preuve du respect de cette modalité et moyennant la signature de la liste de présence. Cette qualité n'emporte pas le droit d'introduire des questions, préalablement ou en cours de séance.

Nous prions votre **Conseil à se prononcer** sur la teneur des points de l'ordre du jour (en précisant que chaque conseiller.ère dispose du droit d'exiger un vote séparé sur un ou plusieurs points qu'il désigne). A cette fin, nous vous invitons à utiliser le modèle de projet de délibération repris dans la documentation ("note de synthèse et projet de décision – global") à nous transmettre dans les meilleurs délais, et à tout le moins avant l'Assemblée générale (par courriel à l'adresse <u>direction@inbw.be</u>).

Nous rappelons le **droit de vote libre** en séance des **délégué.e.s** pour l'ensemble des points en l'absence de délibération du Conseil, ainsi que leur droit de poser des **questions** écrites et orales au Conseil d'administration. Les questions écrites sont à introduire par mail à <u>direction@inbw.be</u> avant le 13 novembre 2024.

Nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de notre plus parfaite considération.

Christophe Dister Président du Conseil d'administration